I. BENEFICIAIRE A PARTIR DU 18ième ANNIVERSAIRE					
Région	Fédéral	Flandre	Bruxelles	Wallonie	Région
	INAMI	VSB	Iriscare	AVIQ	germanophone DSL
VOITURETTES ELECTRIQUES				,	
Voiturette électrique pour l'intérieur (ambulant)	520096	220094	410096	110098 - 110109	Regelung 6.2.4.
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique (ambulant)	521732		411717		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique (ambulant)	521813		411798		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique (ambulant)	521872		411857		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique (ambulant)	521894		411879	111874	
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour l'intérieur					
pour les utilisateurs pour lesquels une voiturette avec une largeur de siège de moins de	522255		412233		
36 cm est nécessaire (ambulant)					
Voiturette électronique pour l'intérieur (hospitalisé)	520100		410107		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique (hospitalisé)	521743		411728		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique (hospitalisé)	521824		411809		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique (hospitalisé)	521883		411868		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique (hospitalisé)	521905		411883	111885	
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour l'intérieur					
pour les utilisateurs pour lesquels une voiturette avec une largeur de siège de moins de	522266		412244		
36 cm est nécessaire (hospitalisé)					
Voiturette éléctronique pour l'intérieur et l'extérieur (ambulant)	520111	220116	410118	110113 - 110124	Regelung 6.2.5
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour l'intérieur					
et l'extérieur pour les utilisateurs pour lesquels une voiturette avec une largeur de siège	522270		412255		
de moins de 36 cm est nécessaire (ambulant)					
Voiturette éléctronique pour l'intérieur et l'extérieur (hospitalisé)	520122		410129		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour l'intérieur					
et l'extérieur pour les utilisateurs pour lesquels une voiturette avec une largeur de siège	522281		412266		
de moins de 36 cm est nécessaire (hospitalisé)					
Voiturette éléctronique pour l'extérieur (ambulant)	520133	220138	410133	110135 - 111146	Regelung 6.2.6.
Voiturette éléctronique pour l'extérieur (hospitalisé)	520144		410144		
. (
VOITURETTE MANUELLE ACTIVE					
Voiturette manuelle active (adulte)(ambulant)		220079	410074	110076	
Voiturette manuelle active aux dimensions individualisées (ambulant)	522970	222975	412837	112839	
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette manuelle active pour les				112213	
utilisateurs pour lesquels une voiturette avec une largeur de siège de moins de 36 cm	522233		412218		
est nécessaire (ambulant)					
Allocation forfaitaire pour une voiturette roulante électronique (adulte) destinée à un					
usage intérieur (220094) qui répond aux conditions de la voiturette roulante manuelle		241337			
active pour adulte (220079)					

Allocation forfaitaire pour une voiturette roulante électronique (adulte) destinée à un		244250			
usage intérieur et extérieur (220116) qui répond aux conditions de la voiturette roulante		241359			
manuelle active pour adulte (220079)					
Allocation forfaitaire pour une voiturette roulante électronique (adulte) destinée à un					
usage extérieur (220138) qui répond aux conditions de la voiturette roulante manuelle		241374			
active pour adulte (220079)					
Deuxième voiturette manuelle active (adulte)		225694			
Voiturette manuelle active (adulte)(hospitalisé)	520085		410085	110087	
Voiturette manuelle active aux dimensions individualisées (hospitalisé)	522981		412848	112843	
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette manuelle active pour les					
utilisateurs pour lesquels une voiturette avec une largeur de siège de moins de 36 cm	522244		412229	112224	
est nécessaire (hospitalisé)					
II. BENEFICIAIRE JUSQU'AU 18ième ANNIVERSAIRE					
II. DENEI ICIAINE 303QU AO IOICINE ANNIVENSAINE					
VOITURETTES ELECTRONIQUES POUR ENFANTS					
Voiturette électronique pour enfants pour l'intérieur (ambulant)	520273	220278	410273	110275 - 110286	Regelung 6.2.4.
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour enfants	521990		411975		
(ambulant)	J21770		411773		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour enfants	522056		412034		
(ambulant)	322036		412034		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour enfants	F22074		442057		
(ambulant)	522071		412056		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour enfants					
(ambulant)	522115		412093	112095	
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour l'intérieur					
pour adultes, mais pour enfants pour lesquels une voiturette avec une largeur de siège	522410		412395		
de plus de 36 cm est nécessaire (ambulant)	022770				
Voiturette électronique pour enfants pour l'intérieur (hospitalisé)	520284		410284		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour enfants (hos	522001		411986		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour enfants (hos	522060		412045		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour enfants (hos	522082		412067		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour enfants (hos	522126		412104	112106	
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour l'intérieur	322120		412104	112100	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	522421		412406		
pour adultes, mais pour enfants pour lesquels une voiturette avec une largeur de siège de plus de 36 cm est nécessaire (hospitalisé)	322421		412406		
	F2020F	22222	440005	440007 440000	- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Voiturette électronique pour enfants pour usage intérieur et extérieur	520295	220293	410295	110297 - 110308	Regelung 6.2.5.
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour l'intérieur	522.422		442.447		
et l'extérieur pour adultes, mais pour enfants pour lesquels une voiturette avec une	522432		412417		
largeur de siège de plus de 36 cm est nécessaire (ambulant)					
Voiturette électronique pour enfants pour usage intérieur et extérieur	520306		410306		
(hospitalisé)					
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour l'intérieur					
et l'extérieur pour adultes, mais pour enfants pour lesquels une voiturette avec une	522443		412428		
largeur de siège de plus de 36 cm est nécessaire (hospitalisé)					

Voiturette électronique pour enfants pour usage extérieur					
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour l'extérieur					
pour adultes, mais pour enfants pour lesquels une voiturette avec une largeur de siège	522454		412439		
de plus de 36 cm est nécessaire (ambulant)	J224J4		412437		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette électronique pour l'extérieur					
	E224/E		412442		
pour adultes, mais pour enfants pour lesquels une voiturette avec une largeur de siège	522465		412443		
de plus de 36 cm est nécessaire (hospitalisé)					
VOLTUBETTES MANUELLES ACTIVES BOUR ENEANTS					
VOITURETTES MANUELLES ACTIVES POUR ENFANTS					
Voiturette manuelle active pour enfants (ambulant)	520251	220256	410258	110253	
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette manuelle active pour enfants (522034		412019		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette manuelle active pour enfants	522830		412697		
(ambulant)	322030		412077		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette manuelle active pour adultes,					
mais pour enfants pour lesquels une voiturette avec une largeur de siège de plus de 36	522336		412314		
cm est nécessaire (ambulant)					
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette manuelle active pour adultes,				112375	
mais pour enfants pour lesquels une voiturette avec une largeur de siège de plus de 36	522395		412373		
cm est nécessaire (ambulant)					
Allocation forfaitaire pour une voiturette roulante électronique pour enfants destinée à					
un usage intérieur (220278) qui répond aux conditions de la voiturette roulante manuelle		241713			
active pour adulte (220256)		2			
Allocation forfaitaire pour une voiturette roulante électronique pour enfants destinée à					
un usage intérieur et extérieur (220293) qui répond aux conditions de la voiturette		241735			
roulante manuelle active pour adulte (220256)					
Deuxième voiturette manuelle active (enfant)		225097			
Voiturette manuelle active pour enfants (hospitalisé)	520262		410269	110264	
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette manuelle active pour enfants (522045		412023		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette manuelle active pour enfants (522841		412708		
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette manuelle active pour adultes,					
mais pour enfants pour lesquels une voiturette avec une largeur de siège de plus de 36	522340		412325		
cm est nécessaire (hospitalisé)					
Intervention forfaitaire de l'assurance pour une voiturette manuelle active pour adultes,				112386	
mais pour enfants pour lesquels une voiturette avec une largeur de siège de plus de 36	522406		412384		
cm est nécessaire (hospitalisé)					
III. BENEFICIAIRES SOUS I. ET II.					
SYSTEMES DE STATION DEBOUT					
Table de station debout électrique	520310	220315	410317	110319 - 110323	Regelung 6.2.12.
Voiturette de station debout mécanique	520332	220337	410339	110334 - 110345	
Well-water de staking de hoet il a tri	F2025 4	220250	44035.4	440254 440215	
Voiturette de station debout électrique	520354	220359	410354	110356 - 110367	

CHASSIS POUR SIEGE- COQUILLE	520612	220617	410597	110599 - 110603	Regelung 6.2.17.1.
Chassis pour unité d'assise modulaire adaptable	524090	224095	413935	113937	Regelung 6.2.17.2.